



La commission jeunesse de la C.A.S Metz EDF organise sa...

# BOURSE AUX

LIVRES // JOUETS // ARTICLES DE PUÉRICULTURE

**Dimanche 24 novembre 2024, de 9h à 15h**  
salle Raymond Feldmann - Chemin de Metz à Fleury

En prévision des fêtes de Noël, faites de la place dans vos armoires, vos placards et salles de jeux. **Ce qui ne vous sert plus peut encore faire des heureux !**

**VENEZ NOMBREUX !**

Frais d'inscription  
133 places dispo.  
**7€**  
LA TABLE  
dont 1€ reversé au Téléthon

42 places dispo.  
**5€**  
TABLE PERSONNELLE  
dont 1€ reversé au Téléthon

Restauration  
**SUR PLACE**

**Règlement de la manifestation au verso**

## C.A.S METZ EDF // BOURSE AUX JOUETS // COUPON RÉPONSE

À retourner avant vendredi 8 novembre 2024 accompagné de votre règlement par chèque à :

C.A.S Metz EDF - Allée Philippe Lebon - BP 30824 - 57958 Montigny-lès-Metz

Merci d'inscrire au dos de votre chèque la mention : « Commission Jeunesse - Bourse aux jouets - 041/J06 »



Participant OD/AD

avec table // Tarif : 7€ x ..... = ..... €

table personnelle // Tarif : 5€ x ..... = ..... €

Total = ..... €

Nom & prénom : ..... // Téléphone : .....

..... // Portable : .....

Participant extérieur

avec table // Tarif : 7€ x ..... = ..... €

table personnelle // Tarif : 5€ x ..... = ..... €

Total = ..... €

Nom & prénom : ..... // Téléphone : .....

Mail : ..... // Portable : .....

Chèque à l'ordre de la C.A.S EDF/GDF de Metz Lorraine

Mentionner au dos du ou des chèques :

« Commission Jeunesse - Bourse aux jouets - 041/J06 »

Les informations recueillies par la CCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser une activité. Le destinataire des données est la C.A.S Metz EDF. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à CCAS - le Responsable des traitements - 8, rue Rosny - BP 629 - 93104 Montreuil cedex. Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.



# BOURSE AUX

LIVRES // JOUETS // ARTICLES DE PUÉRICULTURE

## RÈGLEMENT

1. Cette bourse est ouverte à tout le monde, sauf aux professionnels.
2. Les exposants doivent être majeurs et restent responsables des mineurs les accompagnant.
3. L'installation des exposants se fera entre 8h et 9h et l'emplacement devra être libéré pour 15h30 maximum. L'entrée au public sera gratuite et se fera de 9h à 15h.
4. Petite restauration, buvette et gâteaux seront proposés en vente sur place.
5. La manifestation organisée étant une bourse aux jouets, aux vêtements d'enfants et articles de puériculture, les exposants doivent proposer à la vente des objets qui entrent dans ce cadre. Les organisateurs se réservent le droit de demander à un exposant de retirer le matériel qui ne serait pas conforme.
6. Le prix de l'emplacement est de 7,00€ (une table de 1,20m et 2 chaises fournies) dont 1€ reversé au Téléthon ou emplacement avec table personnelle (dimension max 1,50m). Les emplacements sont attribués par les organisateurs le jour de l'installation et ne peuvent pas être contestés. Seuls les organisateurs sont habilités à faire des modifications si nécessaires.  
Les inscriptions avec ou sans table se font dans la limite des places disponibles.  
Attention, il n'est pas possible de mixer sur une même réservation des emplacements avec ou sans tables.
7. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent, en aucun cas, être tenus responsables des litiges tels que perte, casse, vol, panne ou autres détériorations.
8. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription d'un exposant et d'exclure celui qui ne respecterait pas ce règlement ou qui perturberait la bonne marche de la manifestation. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.
9. Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de non-occupation de la place ou en cas d'interruption de la manifestation par les organisateurs ou par les autorités, à quelque moment et pour quelque raison que ce soit.
10. Les exposants sont priés de rendre leur emplacement propre.

**Un grand merci aux agents, bénévoles, parents, amis et à tous ceux qui contribueront au succès de cette manifestation !**